

CGT SPIP 32/82

Pour la défense de nos droits, mobilisons nous !

Non contents d'augmenter massivement les charges de travail des personnels (RPO1, expérimentation du guide d'évaluation, Loi de Programmation de la Justice...) sans recruter suffisamment pour y faire face, le Ministère de la Justice entend désormais s'en prendre à nos droits, prévoyant d'importants impacts sur les situations personnelles.

Les conditions d'accès à la retraite et le droit à la mobilité en sont de parfaits exemples.

Sur ce dernier point, le profilage des postes deviendra systématique : il faudra adresser un CV, une lettre de motivation et un relevé de carrière.

Un entretien aura ensuite lieu, sauf si la candidature a déjà été écartée par le N+1 à l'étape du dossier papier.

Le recrutement s'effectuera donc sans critère objectif, transformant nos hiérarchies en chasseurs de tête.

Dans ces conditions, difficile également ensuite pour l'agent recalé de motiver un recours.

Enfin, comble des dégradations des conditions de travail, il est également envisagé des durées d'affectation minimum et maximum sur un poste dès l'année 2021.

Constatant que l'alliance de travail sur laquelle nous devons baser nos pratiques ne concerne pas le Ministère de la Justice et ses équipes, les personnels du SPIP 32 (réunis en AG le 28/11/19) et du SPIP 82 (consultés par les OS), syndiqués et non syndiqués, ont décidé de rejoindre le mouvement de contestation avec les modalités d'action suivantes qui sont d'application immédiate :

- ✓ plus de prise en charge des tâches de secrétariat et d'accueil pour le 32
- ✓ apposition d'un bandeau sur tous nos écrits : "L'ensemble des agents des SPIP 32 et 82 dénonce l'application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique. Nous la défendons car elle fait l'objet d'attaques sans précédent. Nous sommes attachés à ses valeurs et nous exigeons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité"

Une prochaine AG se tiendra le 10 décembre 2019 date du prochain Comité Technique Ministériel afin de déterminer ensemble les modalités de poursuite de notre mouvement !

Attachés aux valeurs du Service Public, nous invitons tous les personnels de France à rejoindre le mouvement.